

La Fédération des Ascenseurs fait de la mobilité pour tous sa priorité 2016 !

Paris, le 12 avril 2016 – La Fédération des Ascenseurs, lors de son Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 7 avril dernier, a souhaité placer l'année 2016 sous le signe de la mobilité. La Fédération a ainsi décidé d'ouvrir son champ d'action aux professionnels des ascenseurs. L'occasion également de lancer en partenariat avec handicap.fr, via le site Home Access, une autoévaluation du degré d'accessibilité de son logement.

L'objectif ? Rassembler la profession et les parties prenantes autour d'initiatives communes pour trouver des solutions toujours plus innovantes et adaptées aux besoins de mobilité de nos sociétés modernes et anticiper la ville de demain : maintien à domicile, vieillissement de la population, densification des villes, croissance verticale.

Grâce aux ascenseurs, ce sont plus de 100 millions de trajets par jour qui sont réalisés en France, tous types confondus. Ils favorisent la mobilité pour tous au travail, à domicile, mais aussi dans les différents lieux publics (commerces, gares, centres de loisirs ...) faisant de l'ascenseur, le premier moyen de transport en France.

En ouvrant la Fédération aux fabricants d'ascenseurs pour personnes ayant des difficultés dans leur mobilité quotidienne (sièges, rampes, ascenseurs, plateformes...), l'organisation souhaite élargir le spectre des solutions proposées et favoriser le maintien à domicile des populations dans les habitations individuelles mais aussi collectives.

Développer des partenariats inédits

En matière d'accessibilité, la Fédération des Ascenseurs s'engage aux côtés des associations notamment l'APF (Association des Paralysés de France) et l'APACT (Association Promotion Accessibilité & Conception pour Tous) pour une meilleure prise en compte par les parties prenantes de la qualité d'usage et de confort pour tous, des logements et des immeubles.

La Fédération des Ascenseurs s'est d'ailleurs associée à handicap.fr pour lancer un diagnostic d'accessibilité en ligne. Disponible sur les sites Home Access, handicap.fr et celui de la Fédération*, cette grille d'évaluation de l'accessibilité des ascenseurs et des parties communes comprend une trentaine de points à respecter : largeur de porte, bons contrastes, boutons à bonne hauteur... Conçu avec une équipe d'ergothérapeutes, cet outil propose aux professionnels mais aussi aux particuliers de faire un autodiagnostic simple et instantané de la qualité d'usage d'un ascenseur. L'occasion d'identifier en 20 minutes seulement les plus-values d'un logement et les points d'amélioration potentiels.

*

www.ascenseurs.fr

www.homeaccess.fr

www.handicap.fr

Favoriser les synergies

Pour évoquer les enjeux de mobilité pour tous dans la ville de demain, et valoriser les différents acteurs qui y contribuent au quotidien, la Fédération des Ascenseurs a convié ce 7 avril, lors de son Assemblée générale, Mireille Apel-Muller, Déléguée générale de IVM (Institut pour la Ville en Mouvement) ainsi que Christophe Tanay, Président de l'UNIS (Union des Syndicats de l'Immobilier). Des rencontres essentielles qui mettent en perspective les défis de nos sociétés modernes avec les solutions proposées et, ainsi, mieux anticiper nos besoins futurs en mobilité.

« En initiant les partenariats et en favorisant les synergies avec les acteurs du secteur et les différentes parties prenantes, la Fédération des Ascenseurs s'engage au service de la ville de demain et fait, de l'ascenseur, un levier essentiel au service de la mobilité pour tous » déclare Pierre Hardouin, Président de la Fédération des Ascenseurs.



Pierre Hardouin, réélu Président de la Fédération des Ascenseurs lors de l'Assemblée générale

A propos de la Fédération des Ascenseurs

www.ascenseurs.fr - lascenseurauquotidien.com

La Fédération des Ascenseurs est l'organisation professionnelle des ascensoristes. Elle représente 95% du secteur et regroupe plus de 120 entreprises.

L'une des spécificités majeures de la profession est de couvrir toute la chaîne d'activité depuis les études en amont jusqu'à la maintenance sur le terrain.

Les missions de la Fédération : promouvoir la profession, assurer le rôle d'expert et de porte-parole auprès des pouvoirs publics nationaux et des institutions européennes, instruire les dossiers communs à la profession, promouvoir la sécurité et informer ses adhérents (dont les PME) sur l'évolution de la réglementation mais aussi les intervenants (prescripteurs, maîtres d'ouvrage, gestionnaires, architectes...) ainsi que les propriétaires et les utilisateurs d'ascenseurs.

Contact presse :

Agence Confluence

Blandine Guyon

T. 01 40 07 98 27

blandine.guyon@comfluence.fr